

# Rapport des activités

2025



**UpSfb**  
UNION PROFESSIONNELLE  
DES SAGES-FEMMES BELGES

**Cher·e·s membre·s,**

**Nous vous présentons ici notre rapport des activités de 2024**

**Ce fut une année marquée par l'engagement, et la solidarité des sages-femmes de Belgique, alors que le pays traversait la transition vers un nouveau gouvernement.**

**Nous avons su nous mobiliser collectivement, en engageant des discussions constructives avec les décideurs politiques pour défendre avec force et conviction les intérêts de notre profession.**

**Des rencontres régulières ont permis de mettre en lumière les revendications légitimes des sages-femmes, qui, au-delà de leurs différences, se sont unies dans un élan de solidarité pour faire entendre leur voix.**

**Cette première année sous la présidence de Murielle Conradt a également été marquée par un vent de dynamisme. Elle a su insuffler une énergie positive, en mettant l'accent sur la concertation et la transparence.**

**Malgré les défis qui se dressent encore devant nous, nous pouvons être fières des avancées réalisées, la solidarité dont nous avons fait preuve, et notre capacité à nous adapter aux changements nous positionnent favorablement pour l'avenir.**

**Ensemble, nous restons unies, solidaires et prêtes à relever les défis des années à venir, dans un esprit de progrès et d'amélioration continue. Le chemin est encore long, mais nous avançons avec confiance et optimisme vers un avenir plus juste et plus équitable pour les sages-femmes et pour celles et ceux que nous accompagnons chaque jour.**

---

*Bonne lecture!*

## Notre équipe

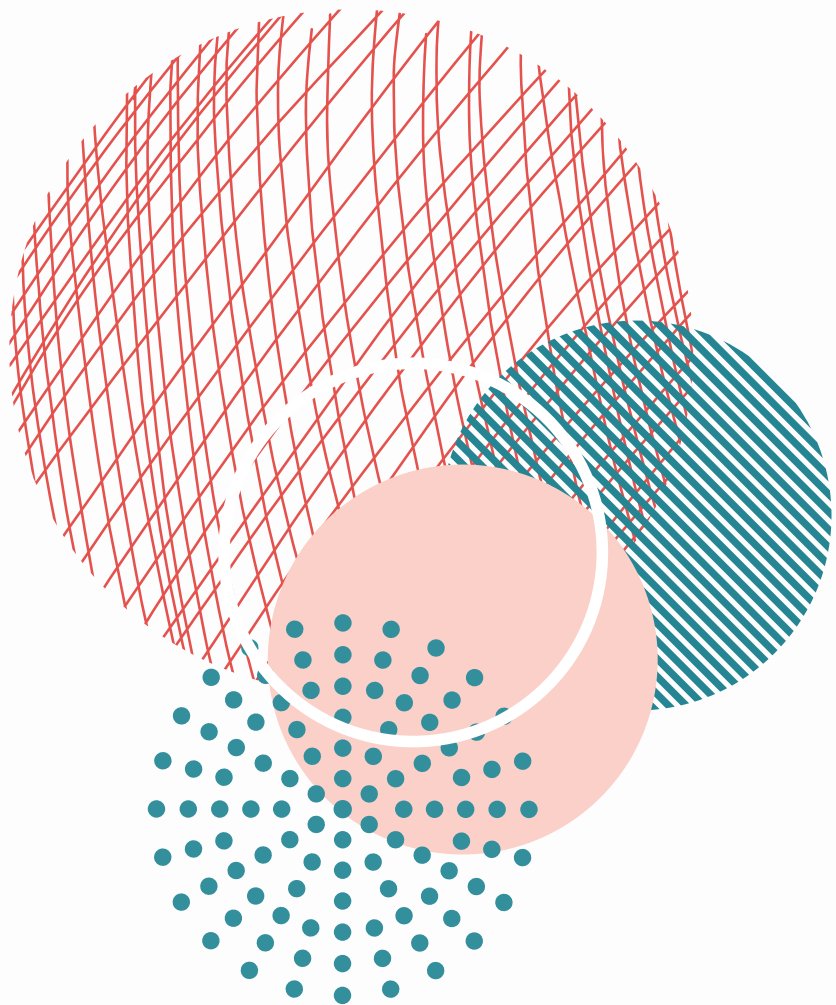
### ● Bureau du comité



### ● Equipe du comité

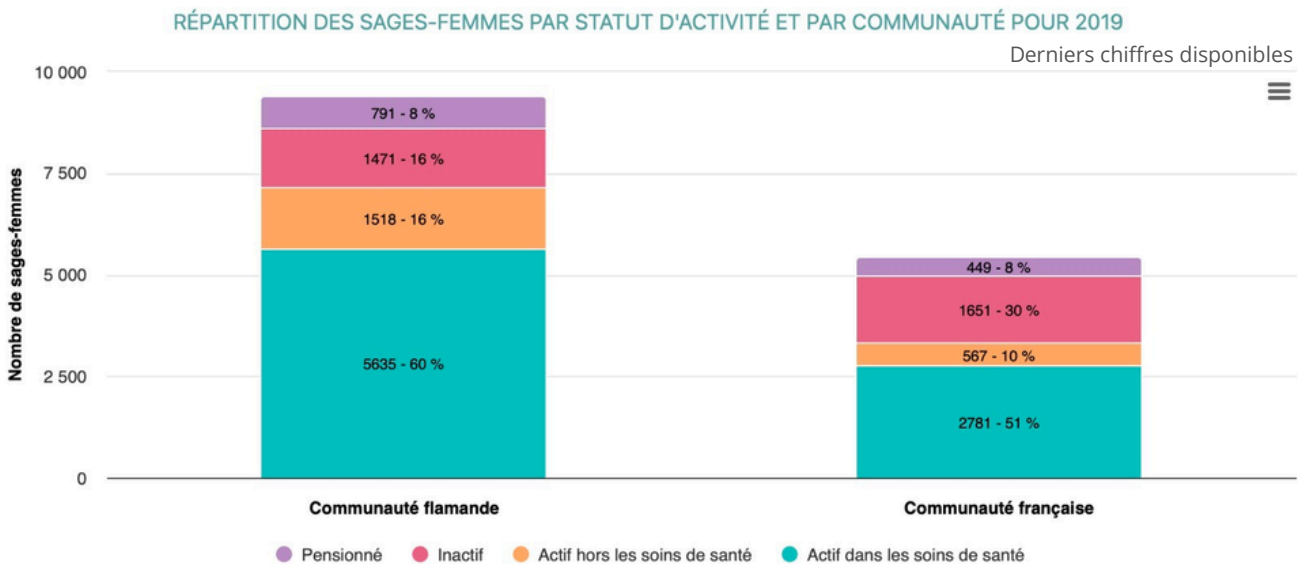


# Bilan Moral



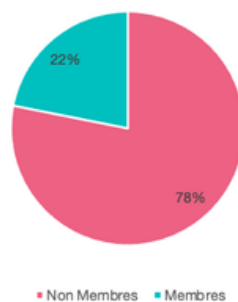
## Une représentation active

En 2023, 13.612 professionnels sont habilités à exercer la profession de sage-femme en Belgique. Parmi celles-ci, 9% sont pensionnées, 69,2% exercent en Région flamande, 24,5% exercent en Région wallonne et 6,3% exercent en région Bruxelles-Capitale (chiffre du SPF 2023)



<https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/donnees-phares-dans-les-soins-de-sante/les-professionnels-de-soins-de-sante/activite/les-sages-femmes#:~:text=En%202019%2C%2014%20863%20professionnels.belge%20et%208%25%20sont%20pensionn%C3%A9es.>

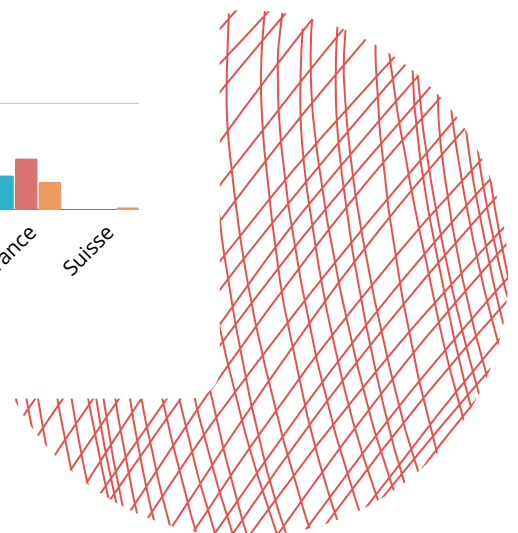
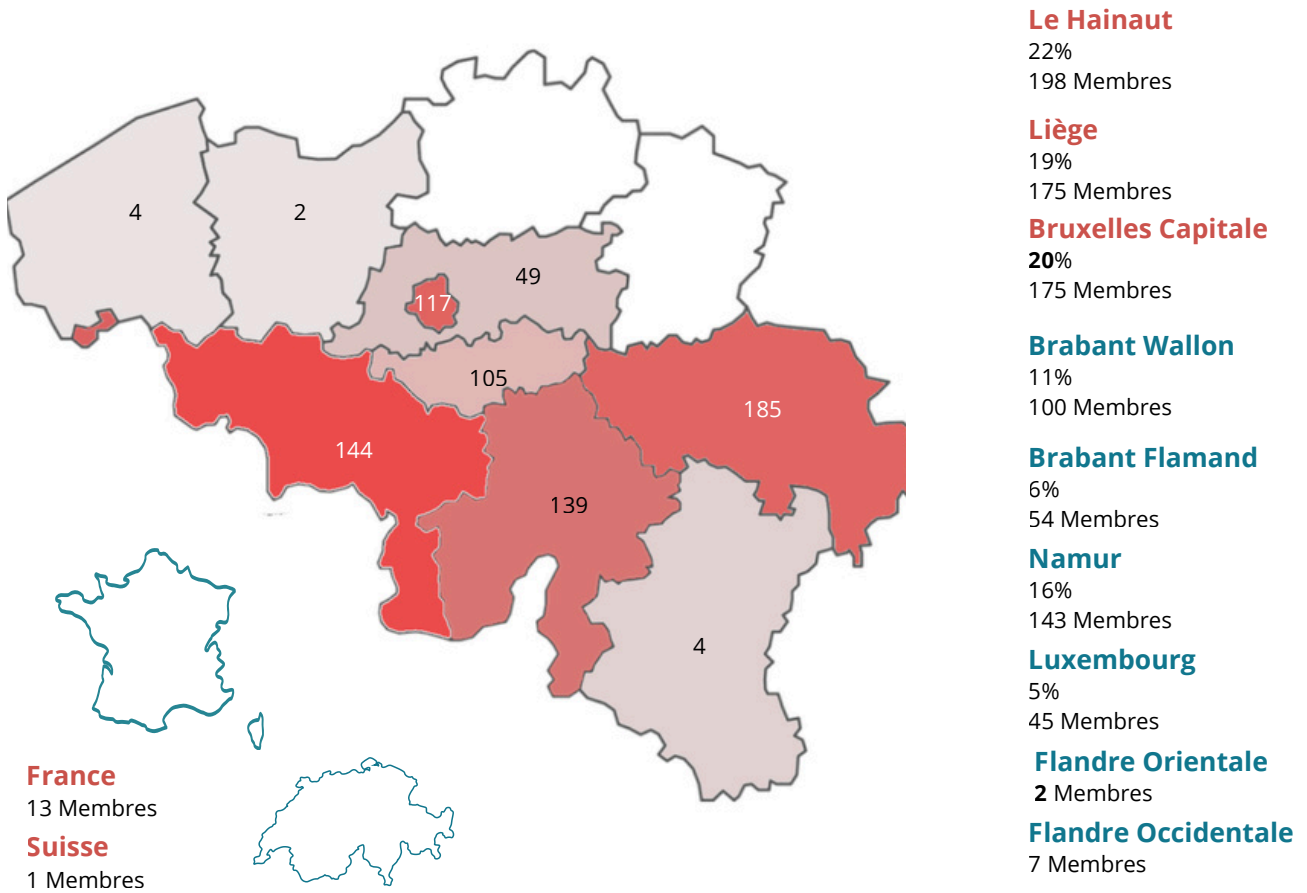
D'après les chiffres du SPF en 2022, le nombre de sages-femmes actives en soins de santé s'élevait à 8605 en Belgique, dont 3214 en FWB. Le nombre de membres de l'UPSFB avoisine les 900 ces dernières années, ce chiffre fluctue en cours d'année puisque nous avons fait le choix de permettre les affiliations en cours d'année. Nous pouvons donc considérer que près d'un tiers des sages-femmes actives sont représentées par l'union professionnelle, ce qui constitue une véritable force. L'affiliation offre de nombreux avantages qui sont consultables sur notre site internet.



Toujours en 2022, 2410 étaient salariées à temps complet, 600 travaillaient avec un statut combiné et 204 avec un statut d'indépendante complète en FWB.

[https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/sites/default/files/documents/sages-femmes\\_sur\\_le\\_marche\\_du\\_travail\\_2022.pdf](https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/sites/default/files/documents/sages-femmes_sur_le_marche_du_travail_2022.pdf)

## D'où viennent nos membres?



## Le travail au sein de l'UPSFB

- L'élaboration du ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) et de sa mise à jour ,
- La rédaction et l'envoi du **mémoire**, argumentaires aux différents partis politiques, ministres et médias
- Rédaction d'**argumentaires spécifiques** pour les différents **partis politiques**
- Le travail sur le **plan stratégique** de notre union.
- **travail institutionnel**
  - réorganisation de l'aspect opérationnel de l'upsfb
  - Redéfinition stratégiques des missions de l'upsfb
- **Gestion opérationnelle** des activités du comité





## Le travail de représentation structurelle de l'UPSFB

- **Le Conseil Fédéral des Sages-Femmes:**

Sous la présidence de Céleste Vincent, qui a récemment repris le rôle à la tête du Conseil fédéral des sages-femmes, plusieurs thématiques ont été poursuivies et approfondies. Parmi celles-ci, le suivi de la liste des médicaments reste un dossier central, de même que les questions liées à la prescription et à la réalisation des échographies par les sages-femmes, actuellement en cours d'analyse et d'actualisation.

D'autres sujets ont également été à l'étude au cours de l'année, dans une dynamique de continuité des travaux précédents.

De nouvelles thématiques devraient être mises à l'agenda dans l'année à venir. Dans cette perspective, toutes les propositions sont les bienvenues : n'hésitez pas à contacter l'UPSFB pour nous faire part de vos idées ou besoins de terrain.

- **L'INAMI**

Parmi les grands chantiers de l'année, les travaux autour de l'**implémentation du trajet des 1000 premiers jours** ont occupé une place centrale. L'enjeu reste de garantir une intégration cohérente et pertinente des sages-femmes dans ces parcours de soins.

Un second chantier important concerne le **trajet de soins du suivi de grossesse à bas risque**. Ce dossier soulève des questions complexes, notamment autour de la définition même du « bas risque » et de ses implications concrètes sur la prise en charge des patientes tout au long du parcours.

Enfin, un nouveau chantier a émergé autour de la possibilité d'introduire **un ticket modérateur**. Un travail de recherche et de rédaction a été mené en ce sens, avec une perspective d'aboutissement courant 2026.

Ces différents dossiers témoignent d'une année riche en enjeux, mais aussi en mobilisation pour défendre une organisation des soins plus cohérente, accessible et respectueuse des réalités de terrain.

## Le travail de représentation structurelle de l'UPSFB

- **PPLW:**

Cette année encore, la priorité de la PPEU a porté sur le développement du trajet des **1000 premiers jours**. Les travaux se sont concentrés sur la structuration de cette trajectoire à travers une répartition claire des niveaux de pouvoir — macro, méso et micro — afin de soutenir une mise en œuvre cohérente sur le terrain.

- **Unplib**

Après réévaluation de notre collaboration avec l'UNPLIB, nous avons choisi de reconsidérer notre position et d'explorer plus largement les opportunités existantes. Un nouvel échange avec l'UNPLIB, a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives. Ces échanges ont mis en évidence un potentiel important jusque-là peu exploité, notamment en termes de soutien stratégique : **accompagnement juridique, accès facilité aux cabinets ministériels, et possibilités de collaboration renforcée pour accroître notre impact dans les instances de décision.**

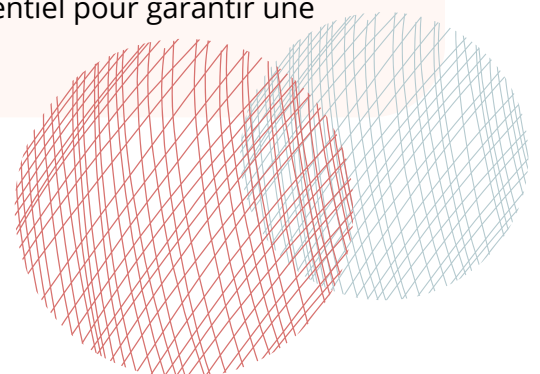
Grâce à cette dynamique, nous avons pu rencontrer à plusieurs reprises des cabinets clés pour notre profession, renforçant ainsi notre capacité de plaidoyer. Par ailleurs, cette ouverture nous a également permis de participer à **des groupes de travail à l'échelle européenne et internationale**. Ces espaces offrent une meilleure visibilité à la profession de sage-femme et permettent de mieux comprendre et décrypter les enjeux qui se jouent aux niveaux les plus stratégiques.

- **La Commission fédérale de contrôle de la pratique des soins de santé**

La Commission fédérale de contrôle poursuit son développement et fonctionne de manière de plus en plus structurée, bien que cela nécessite un investissement en temps conséquent. Une représentation des sages-femmes y est toujours assurée. Le rôle de la commission continue de s'élargir, avec une volonté politique (par le ministre Frank Vandenbroucke) d'en renforcer les compétences.

Cette année, aucun dossier concernant une sage-femme n'a été traité, ce qui constitue un signal positif. Les dossiers analysés ont principalement porté sur d'autres problématiques, telles que la toxicomanie, le trafic de stupéfiants, des affaires de mœurs ou encore des situations de pratique illégale.

Dans ce contexte d'évolution et de montée en responsabilité, la présence continue d'une sage-femme au sein du bureau reste un élément essentiel pour garantir une représentation adéquate de la profession.



Notre congrès 2025



**Le trauma toi et moi**

**Près de 40 sponsors**

**Près de 250 entrées**



**Le 15 avril 2025 de 8h30 à 17h00 à Ciney**

**Conception, grossesse et accouchement : mieux comprendre le psychotraumatisme pour mieux l'accompagner**

*Laurie Loop, Docteur en Sciences Psychologiques et Psychothérapeute*

**Des blessures invisibles aux transmissions inconscientes : le rôle des sages-femmes face aux traumas transgénérationnels**

*Pierre Ramaut, Psychanalyste, psychanalyste transgénérationnel et sophrologue*

**Quand soigner abîme : Comprendre et prévenir le stress vicariant des sages-femmes confrontées aux vécus et récits traumatiques.**

*Van Vaerenbergh Céline, sage-femme*

**Tour d'horizon à propos des traumatismes psychiques autour de la naissance.**

*Céline Timmermans, psychologue clinicienne et psychothérapeute, spécialisée en périnatalité*

**Présentation de Belpreg, projet de recherche qui vise à contribuer à accroître les connaissances sur la sécurité des médicaments pendant la grossesse.**

*Equipe Belpreg*

## Rencontres politiques

Des échanges particulièrement constructifs ont eu lieu cette année avec Les **Engagés**, notamment avec **Jean-François Gatelier** et sa collègue Madame Ramlot. Le soutien actif de M. Gatelier a permis de faire avancer concrètement le dossier du **deuxième ayant droit** dans la nomenclature des sages-femmes, jusqu'à aboutir au dépôt d'une proposition de loi en commission santé du Parlement.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité de rencontrer à plusieurs reprises le cabinet de Frank Vandembroucke, notamment une fois en concertation avec nos homologues néerlandophones, et une fois par le biais de l'UNPLIB, qui facilite l'accès à ce cabinet et le suivi de nos dossiers. Grâce à cette collaboration, nous avons également pu rencontrer le cabinet de Éléonore Simonet afin d'aborder spécifiquement les problématiques budgétaires rencontrées par les sages-femmes libérales.

Ces différentes rencontres ont permis de renforcer la visibilité de nos dossiers et de porter concrètement les priorités de la profession auprès des cabinets concernés.

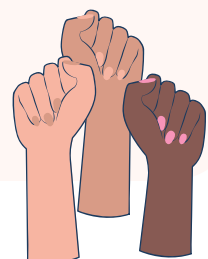


*Suite à nos différentes interpellations, le ministre Vandembroucke a reçu des questions parlementaires auxquelles il a du répondre !*

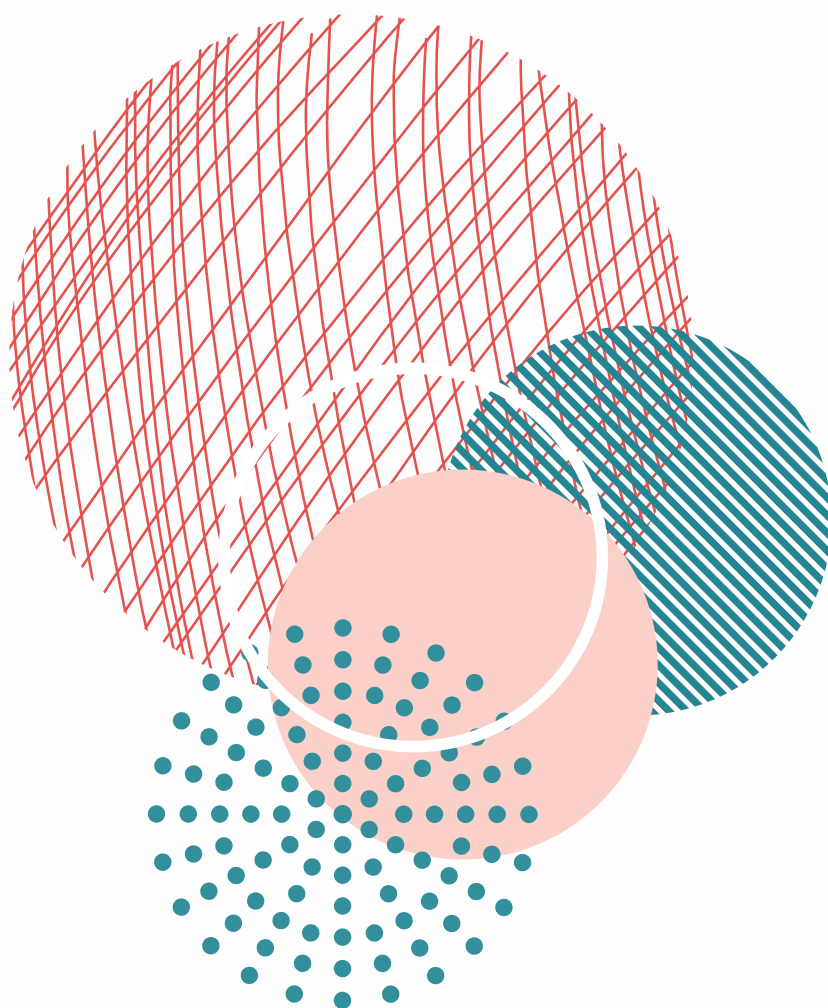


Dans le cadre de la mise en place du trajet du **trajet de soins périnatal des 1000 Premiers jours**, nous avons rencontré à 2 reprises le cabinet de Mr **Yves Coppieters**, ministre de la Santé en Région Wallonne.

Une fois première fois via l'unplib, ce qui nous a permis d'obtenir un rendez-vous spécifique avec Mr **Gaël Duprat** afin d'aborder la place des sages-femmes dans ce trajet.



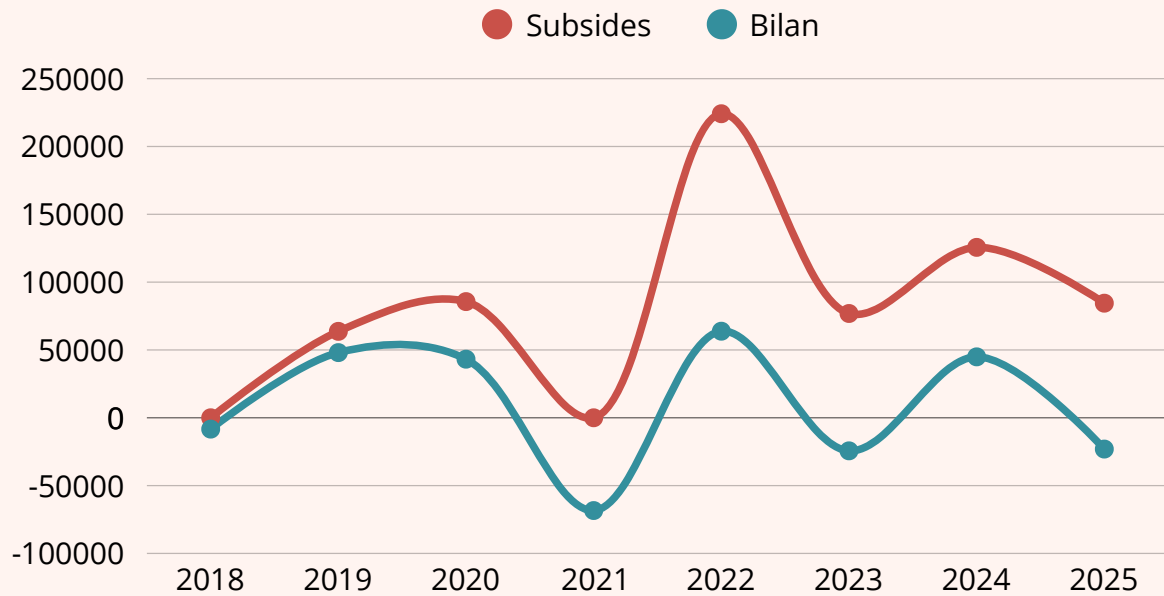
# Bilan Financier



# Evolution du bilan comptable

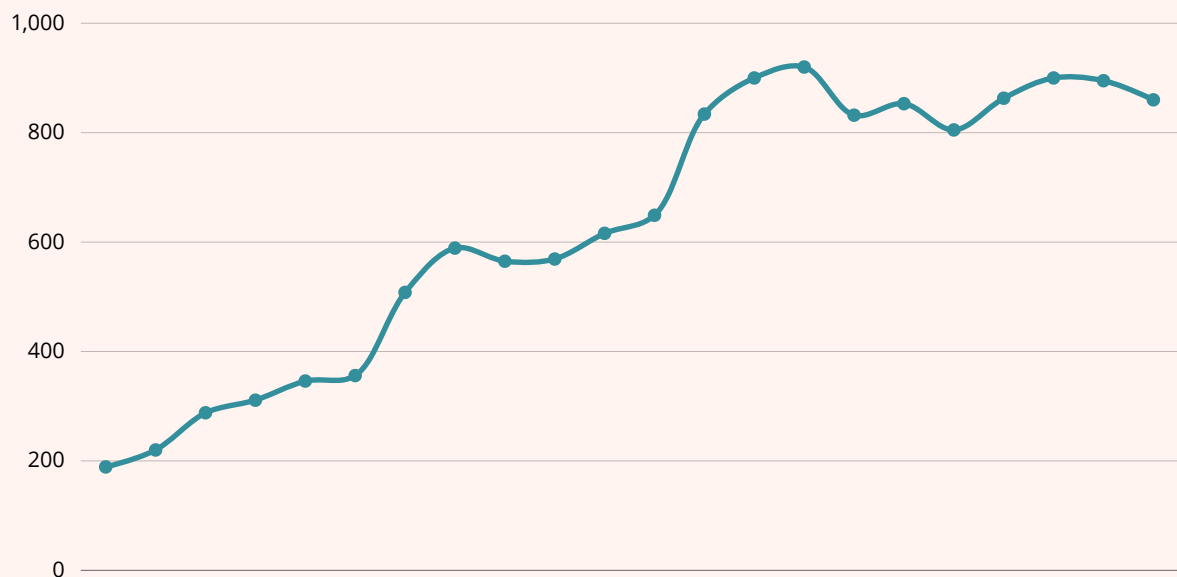
## Un bilan comptable en négatif de 23067,65€ cette année.

Nous restons tributaires des **subsidés** que nous attendons toujours, l'année 2026 sera donc positive.



## Evolution des adhésions depuis 2014.

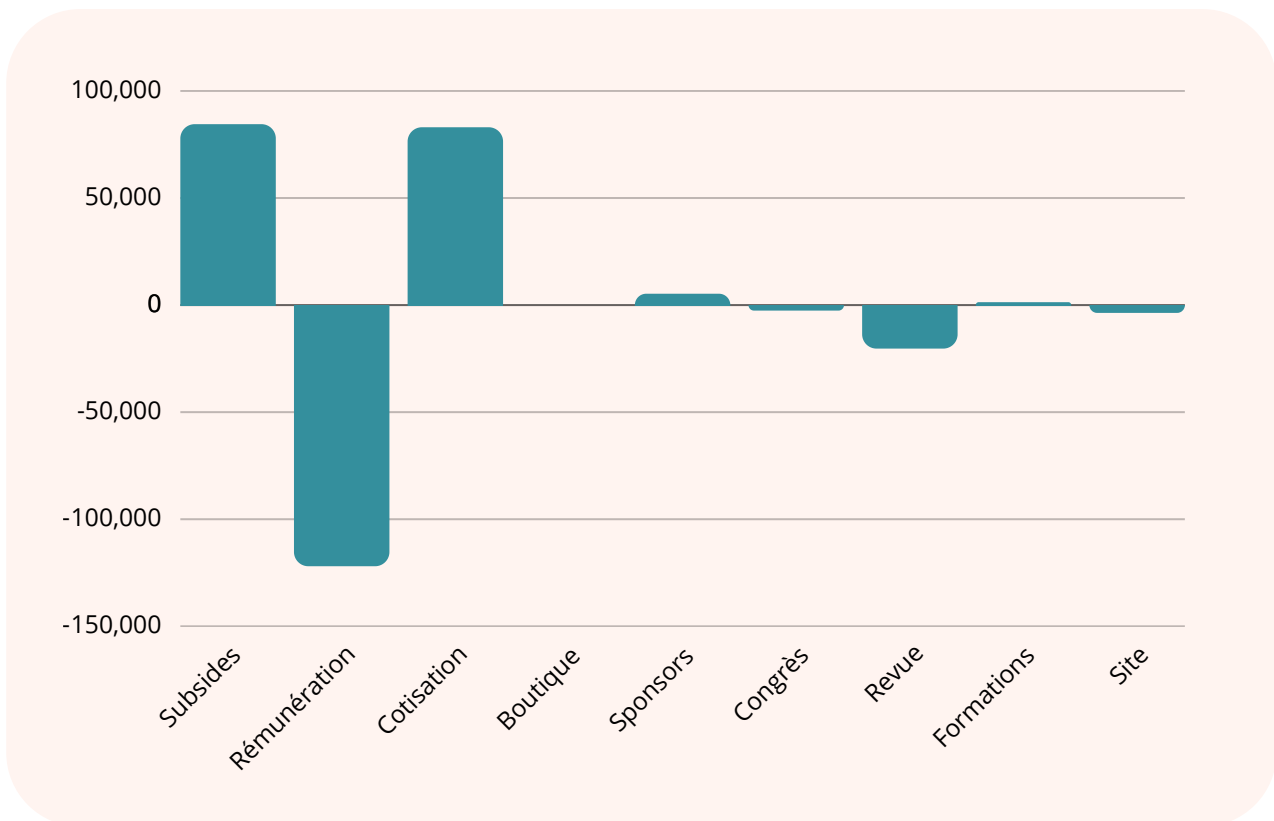
On observe une petite stagnation, mais il est à noter que nous avons été contraintes d'augmenter le prix de l'adhésion de nos membres et cela ne semble pas avoir impacté de manière significative les adhésions.



# Evolution du bilan comptable par postes

On observe que les subsides sont manquant cette année, le changement de date de versement des sponsors marque aussi un gros manque à gagner qui sera comptabilisé en 2026 et marquera un bilan en positif.

Certains postes restent onéreux, comme la **revue et la boutique** qui ne rapporte rien. Pour 2026, nous aimerions proposer la revue au **format papier ou au format informatique** sous forme de PDF, en fonction du choix des membres si l'aspect informatique nous le permet. Nous pensons également proposer les anciennes revues en pdf via notre boutique en ligne.

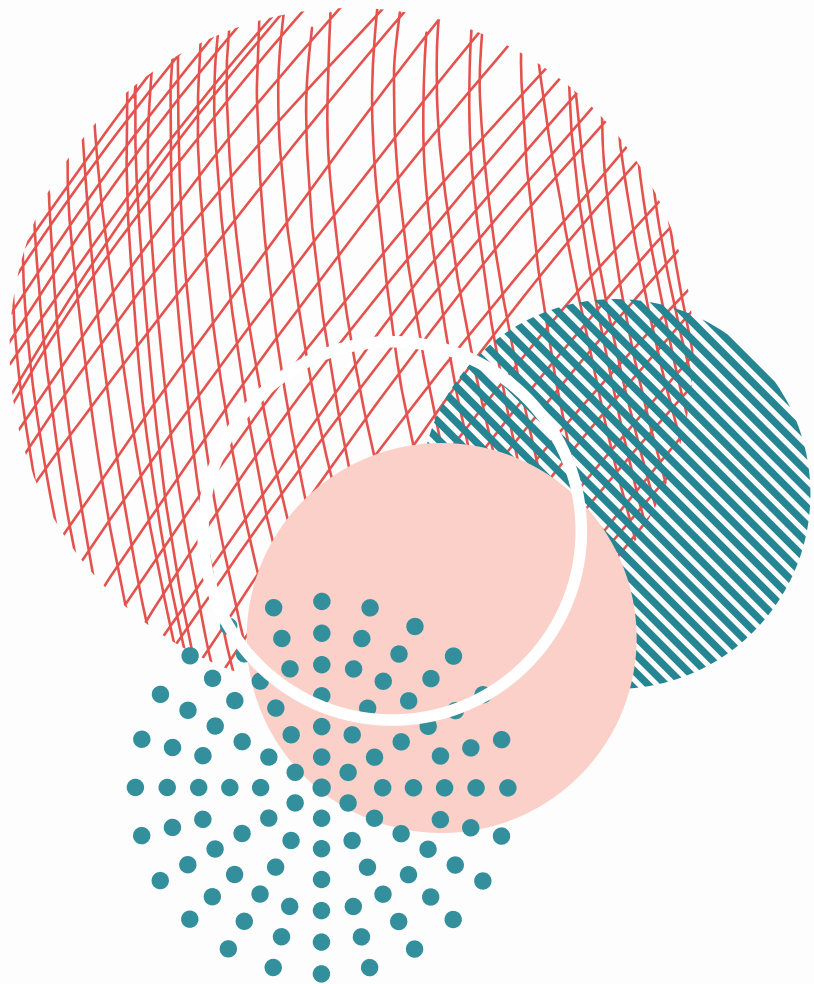


## Dépenses exceptionnelles.

L'UPSFB avait fait réaliser des tasses à l'effigie de notre congrès. Suite à un problème lors de la cuisson, celles-ci n'ont pas pu être distribuées comme prévu et seront finalement offertes à l'occasion du congrès annuel 2026.



# Communications

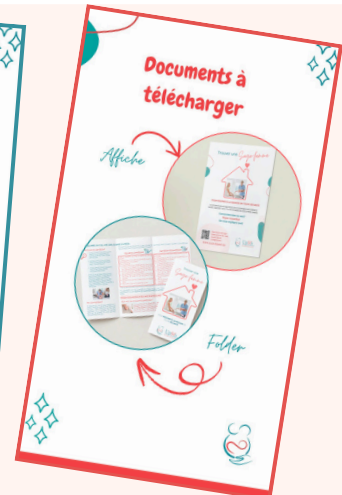
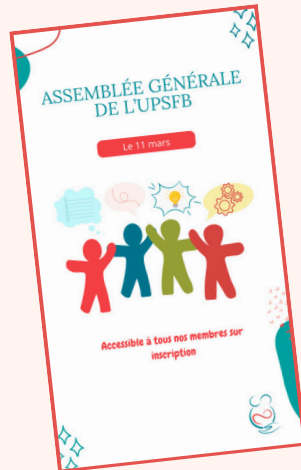


## Un présence active sur réseaux sociaux numériques



Nous publions régulièrement les actualités de la profession:

- Des **réels** ponctuels par notre présidente
  - Les primes de l'INAMI
  - État d'avancement des travaux au sein de l'INAMI
- Des **stories** d'information ou humoristique en lien avec l'actualité
- Des **publications** en lien avec la profession, notre association ou la périnatalité.
- Des **liens** vers des initiatives, des actualités, des informations



## Les communiqués de presse



- Diverses interviews de notre présidente
- Divers articles de presse
- Rédaction d'argumentaires spécifiques en fonction de nos interlocuteurs

## Une newsletter



Une newsletter mensuelle proposant différentes thématiques:

- Actualités de la profession
- Dernières publications
- Formulaires à remplir
- Événements
- Communications aux membres
- Liens utiles
- Publicité
- ...



## Une revue professionnelle trimestrielle

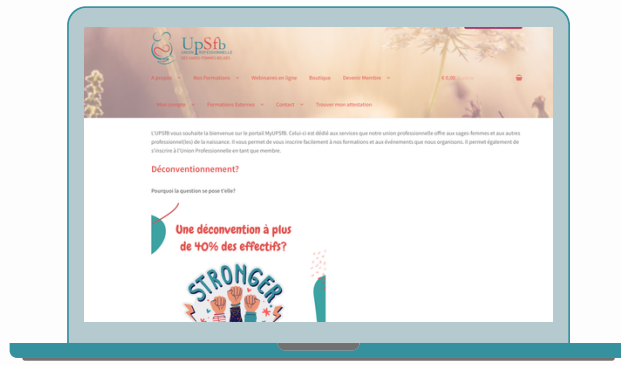


Une revue professionnelle trimestrielle alliant auteurs nationaux, internationaux et avec le soutien de notre comité scientifique organisée comme suit:

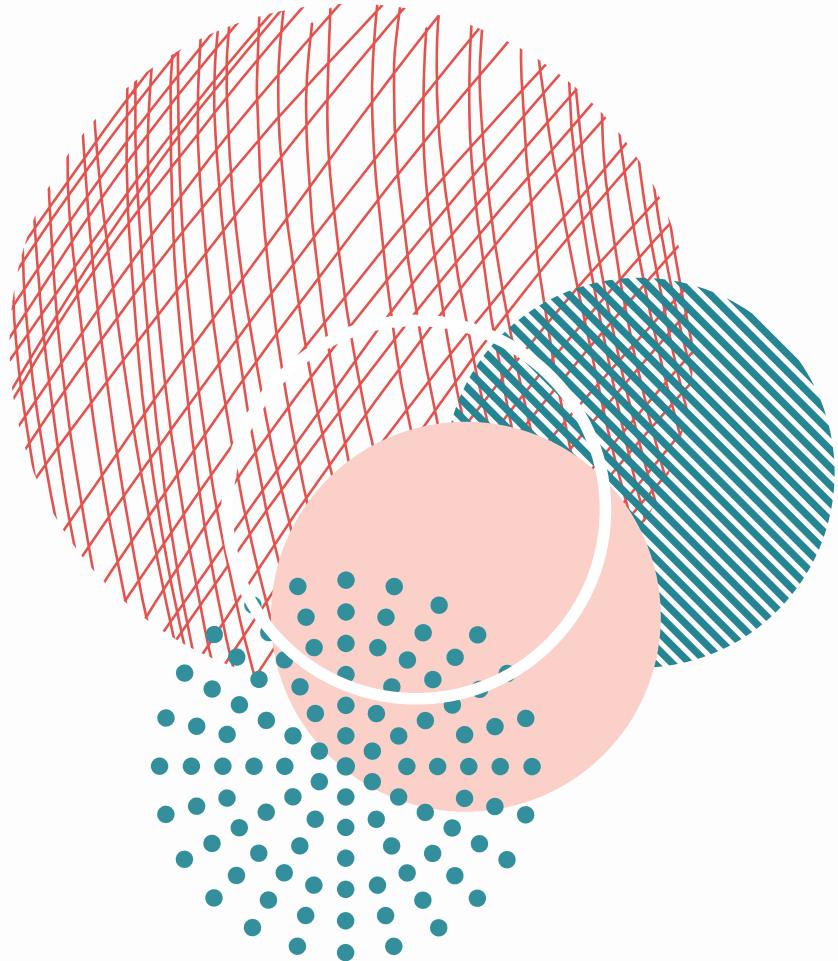
- Un éditio
- Un dossier sur une thématique choisie
- Un coin lecture
- Des informations professionnelles
- De la publicité

Elle est envoyée à:

- +/- 900 membres
- 9 écoles de sages-femmes
- 57 services de maternité
- 15 sponsors
- Les auteurs et collaborateurs (photographes)
- Autres magazines professionnels



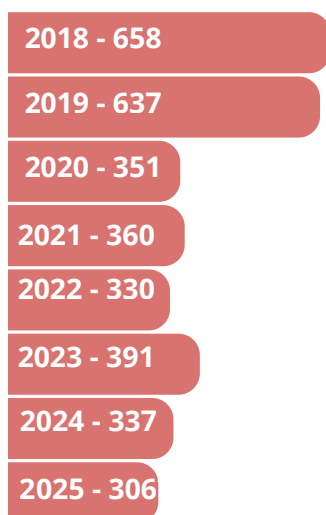
# Formations



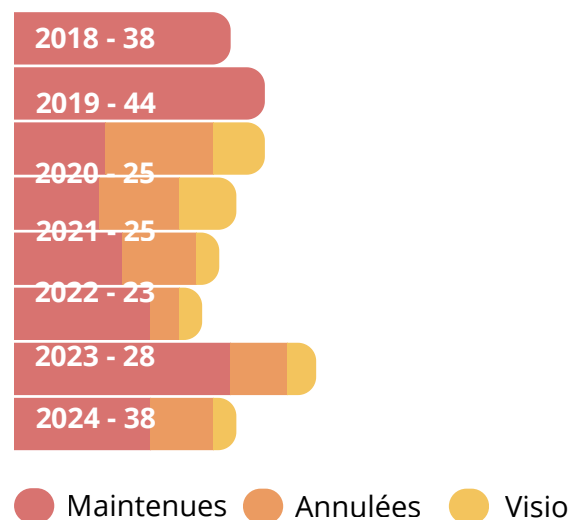
Près de 40 propositions de formation, en ligne et en présentiel  
18 Intervenants, 5 lieux de formations



## Evolution des participations



## Evolution des propositions de formation



## Evolution des achats de formations sous forme de webinaires



## Toutes nos formations sont certifiées



ASSURANCE QUALITÉ  
DES ORGANISMES  
DE FORMATION ET  
DE CONSULTANCE



## Et la majorité sont éligibles aux chèques formation



En présentiel

- Sur nos lieux de formations
- Dans vos locaux



En Ligne, en live

- Via le logiciel ZOOM



En Webinaires préenregistrés

- Via un lien YOUTUBE
- Via la plateforme teachable



UpSfb  
UNION PROFESSIONNELLE  
DES SAGES-FEMMES BELGES



@UPSFB



/UPSFB



sage-femme.be



@UPSFB